



APPEL A PROJET « EXPERIMENTATIONS POUR LES JEUNES »

Organisme porteur du projet

Nom : Institut national supérieur des sciences agronomiques, de l'alimentation et de l'environnement.....

Sigle: AgroSup Dijon

Forme juridique : Etablissement d'enseignement supérieur

Numéro d'enregistrement DRTEFP : 26.21.P.0032.21

N° SIRET : 130 006 042 00019

N° de téléphone : 03 80 77 24 87 **N° de télécopie :** 03 80 77 27 01

Adresse du siège social : 26 Bd Dr Petitjean - 21079 Dijon Cedex

Personne ayant qualité pour engager l'organisme :

(Nom, prénom, fonction, mail et ligne directe)

BOUCHOT Gérard, directeur général, g.bouchot@enesad.fr, tél : 03 80 77 25 02

Principaux domaines d'intervention et expérience de l'organisme :

AgroSup Dijon est un établissement qui relève du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche.

Il développe des missions de formation initiale et de formation continue, de recherche et d'ingénierie dans deux grands domaines de compétences :

- les sciences et techniques agronomiques et agroalimentaires, l'économie et la sociologie rurale,
- les sciences et techniques de l'éducation, de la formation et de la communication.

Au sein d'AgroSup, l'institut Eduter constitue un pôle expert au sein de l'enseignement agronomique français dans les domaines de l'éducation et du développement professionnel.

Cet institut est organisé en cinq entités composées autour de cinq métiers différents :

- Educagri Editions assure l'édition et la diffusion de documents et matériels éducatifs et de vulgarisation scientifique et technique ;
- le CNERTA assure l'ingénierie informatique (développement d'applications logicielles, d'outils de mutualisation et de communication comme les sites web ou les outils collaboratifs...);
- une entité Eduter Ingénierie assure l'ingénierie éducative et pédagogique qui contribue à l'évolution de l'offre de formation des établissements, au renforcement de l'individualisation et de la dimension professionnelle de cet enseignement ;
- une entité DFOAD assure l'enseignement et la formation ouverte et à distance ;
- le DSFC conduit des recherches appliquées en sciences de l'éducation notamment sur les questions de développement professionnel en lien avec les travaux d'ingénierie conduits par ailleurs dans l'institut.

PROJET

« PREDECAGRI »

Impliquer l'Enseignement Agricole dans la prévention et le suivi du décrochage scolaire

Objectif du projet

(Se reporter au programme national d'expérimentations pour les jeunes disponible sur le site www.jeunesse-vie-associative.gouv.fr en rubrique).

L'objectif du projet est de mettre en œuvre un dispositif pour que les jeunes de l'enseignement agricole sortant sans qualification à l'issue de leur scolarité soient repérés et ne quittent pas le système de la formation initiale scolaire ou par apprentissage, sans qu'un accompagnement et un suivi individualisés n'aient été mis en place pour la poursuite de leur parcours. Le public prioritaire est constitué par les jeunes quittant chaque année le système de formation initiale sans avoir obtenu une première qualification.

Il s'agit de participer à une action cohérente de l'Etat (service public de l'emploi, Education nationale, ministère chargé de l'Agriculture, secrétariat d'état à la politique de la ville), en collaboration avec les collectivités territoriales, le réseau des missions locales, les représentants des filières professionnelles, les fédérations de parents d'élèves, le secteur associatif, dans le cadre d'une coordination locale à mettre en œuvre.

Ce projet vise le repérage/signalement des décrocheurs pour un recensement exhaustif, le partage d'informations entre prescripteurs et opérateurs avec une interface prenant en compte les établissements privés et les services de l'apprentissage des Conseils Régionaux, l'expérimentation de modalités d'accompagnement renforçant l'implication des différents acteurs selon le triptyque/diagnostic/préconisation/prescription, l'organisation de la concertation entre ceux-ci et la construction d'un suivi plus individualisé qui contribuent à la prévention et au suivi des décrocheurs potentiels.

Le projet sera expérimenté dans 3 régions pilotes, Rhône-Alpes, PACA, Champagne Ardenne, sur l'ensemble des établissements sous tutelle du MAP pour la partie repérage et partage d'informations, et sur un échantillon représentatif d'établissements pour les modalités d'accompagnement spécifiques ; l'évaluation permettra de définir les modalités d'extension de la procédure à l'ensemble des régions (826 établissements, 170000 élèves et 30000 apprentis, selon un calendrier de mobilisation des différents acteurs nationaux et régionaux à définir.

	Champagne-Ardenne	PACA	Rhône-Alpes
Etablissements	21	22	95
Elèves	4721	6814	20 610
Apprentis	682	2676	2534
Total apprenants	5403	9490	23144

Soit un total de 138 établissements et 37696 apprenants concernés par l'expérimentation.

Le projet vise à améliorer le repérage et l'accompagnement des apprenants décrocheurs de l'Enseignement Agricole en lien avec les autres prescripteurs et opérateurs éducatifs locaux, par le biais de 3 actions :

- 1)conception et mise en place d'un outil de suivi,
- 2)réalisation d'une interface en vue du partage de l'information,
- 3)conception d'un parcours d'accompagnement.

L'établissement national d'appui AgroSup Dijon- Eduter assurera l'animation du projet et l'accompagnement méthodologique des établissements tant dans la mise en œuvre de l'expérimentation que dans la capitalisation des résultats en vue de leur transfert. Une équipe de recherche spécialisée sur les questions d'évaluation de politiques des systèmes éducatifs interne à AgroSup Dijon - Eduter assurera l'évaluation.

<p>Description sommaire de l'expérimentation (plan d'action, partenariats)</p>	<p>Les établissements publics et privés de la voie scolaire de l'enseignement agricole des régions d'expérimentation, accompagnés par la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt, leur autorité académique, assureront le repérage des décrocheurs.</p> <p>Avec l'appui du système d'information national, ils se mettront en capacité d'échanger des données sur les décrocheurs avec les partenaires locaux (rectorat, CIO, MGI, missions locales-PAIO, Conseil Régional).</p> <p>Ils s'organiseront pour accompagner ces décrocheurs dans leur domaine de compétences et pour en tracer le suivi, y compris lors de l'accompagnement par les autres acteurs.</p> <p>Dans le cadre de ce dispositif expérimental de – repérage partage accompagnement -, une attention particulière sera portée d'une part, sur l'implication des maîtres de stage et d'apprentissage dans le suivi de l'apprenant et d'autre part, sur la mise en place d'outils d'individualisation. Cela visera à confirmer que l'implication accrue des professionnels et l'individualisation des parcours sont des leviers pour améliorer la prévention et l'accompagnement du décrochage.</p>
<p>Description sommaire du dispositif d'évaluation</p>	<p>Mise en place d'un comité de pilotage externe</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comparaison entre une région ne participant pas à l'expérimentation et les régions d'expérimentation (sous forme d'entretien qualitatif car aucun suivi statistique n'existe à ce jour). - Comparaison entre l'état initial des pratiques de repérage et d'accompagnement des décrocheurs AVANT le projet et APRES le projet dans les 2 régions pilotes. <p>L'évaluation se fera en 3 temps :</p> <p><u>Conception de l'évaluation</u> : validation de la méthodologie retenue avec une instance d'évaluation. Il s'agit, à partir des objectifs du programme, de choisir des critères à évaluer et des indicateurs à calculer. Pour cela, des outils de recueil de données (questionnaires, grilles d'entretien, etc.) seront fabriqués.</p> <p><u>Recueil de données</u> : le recueil de données sera prévu tout au long du projet et quelques mois après la fin du projet.</p> <p><u>Analyse des résultats et rédaction du rapport final</u> : les conclusions seront finalisées par l'instance d'évaluation.</p> <p>L'atteinte des objectifs du projet sera évaluée selon une méthode qui mêlera une approche quantitative et qualitative :</p> <ul style="list-style-type: none"> –Passation d'un premier questionnaire sur le repérage et l'accompagnement des décrocheurs scolaires auprès des directeurs d'établissements de l'enseignement agricole des régions pilotes ; il sera comparé à un second questionnaire qui sera passé aux mêmes acteurs en fin de projet afin de mesurer d'éventuels changements. –Monographies d'études de cas sur la mise en place du dispositif de repérage et d'accompagnement dans 3 établissements de l'enseignement agricole des régions pilotes ; les établissements seront visités en début et à la fin du projet pour constater d'éventuels changements. –Comparaison des données de suivi sur le décrochage scolaire dans la région concernée avant, pendant et après le projet puis comparaison avec d'autres régions et avec le niveau national.

THEMATIQUE DE L'EXPERIMENTATION		
DOMAINE		<i>Cochez une case</i>
AXE 1 : REDUIRE LES SORTIES PREMATUREES DU SYSTEME DE FORMATION INITIALE		
<u>Programme 1</u> :	Sécuriser l'orientation vers l'alternance et prévenir les ruptures	
<u>Programme 2</u> :	Prévenir le décrochage scolaire et organiser les collaborations pour suivre les jeunes décrocheurs	X
<u>Programme 3</u> :	Développer les incitations au maintien dans le système scolaire	
<u>Programme 4</u> :	Approfondir le dispositif d'orientation active	
<u>Programme 5</u> :	Organisation intégrée de coordination des acteurs de l'orientation scolaire et professionnelle	
<u>Programme 6</u> :	Améliorer les dispositifs d'orientation et lutter contre l'échec scolaire	
<u>Programme 7</u> :	Accompagnement et insertion professionnelle des étudiants qui décrochent	
AXE 2 : AMELIORER LA TRANSITION ENTRE FORMATION ET EMPLOI		
<u>Programme 1</u> :	Actions innovantes pour améliorer l'insertion professionnelle à l'université	
AXE 3 : PREVENIR LES RUPTURES		
<u>Programme 1</u> :	Actions innovantes pour assurer le suivi après 18 ans des jeunes sortant de l'Aide Sociale à l'Enfance et suivis par la Protection Judiciaire de la Jeunesse	
<u>Programme 2</u> :	« Parcours vers l'emploi des jeunes sous main de justice »	
<u>Programme 3</u> :	Sécuriser l'accès au logement des jeunes	
<u>Programme 4</u> :	Connaissance, repérage et prévention des étudiants en difficulté	
AXE 4 : SOUTENIR LES INITIATIVES ET PROJETS DES JEUNES		
<u>Programme 1</u> :	Développement du micro-crédit des jeunes	
<u>Programme 2</u> :	Actions innovantes pour développer la mobilité internationale des jeunes en mission locale et en apprentissage	

DESCRIPTION DU PROJET

Objectif détaillé du projet

Le projet a pour objet de mettre en place le repérage et l'accompagnement des élèves qui quittent le système scolaire de l'enseignement agricole sans qualification et sans solution, en interaction avec les autres partenaires.

La **première action** concerne le **repérage** sans délai de ces jeunes en cours et à l'issue de l'année de formation. Le repérage/recensement se fera via le système d'information. La **seconde action** portera sur le **partage d'informations** entre prescripteurs et opérateurs. Enfin, ce projet sera l'occasion d'expérimenter des **procédures d'accompagnement** dans le cadre d'une **troisième action**.

L'enseignement agricole est le deuxième système éducatif français avec 826 établissements qui forment chaque année 170000 élèves et 30000 apprentis principalement dans la voie professionnelle. Le maillage territorial (péri-urbain et rural), la taille des établissements de formation, la présence d'un d'internat dans 98% d'entre eux, un nombre important d'élèves d'origine modeste en rupture de projet scolaire caractérisent ce système éducatif. Les 3 régions candidates constitue un échantillon représentatif à l'échelle du territoire national.

La première action qui concerne les 138 établissements des 3 régions pilotes :

Cette étape vise à améliorer le repérage des élèves en risque de décrochage et la connaissance de la situation des sortants du niveau V. Deux outils seront mobilisés : la cellule de veille qui sera mise en place dans chaque établissement et l'enquête nationale sur l'insertion 7 mois après la sortie de formation permettra de repérer les diplômés de niveau V sans solution. En parallèle, une analyse du système d'information sera conduite au niveau national afin de développer un outil permettant de faciliter le repérage par les établissements et la remontée des informations au niveau de l'autorité académique ceci pour renforcer le pilotage à tous les niveaux institutionnels.

Au sein de chaque région d'expérimentation, une réflexion sera menée avec les autres prescripteurs (rectorat et Conseil Régional) et les opérateurs, (Mission Locale, PAIO et pôle emploi) afin d'échanger des informations relatives au suivi des décrocheurs de l'enseignement agricole, mais également de ceux de l'Education Nationale ou relevant de la compétence du Conseil Régional.

Chaque établissement sera chargé de l'accompagnement de ses décrocheurs en cours ou en fin d'année, avec traçage des actions entreprises par l'établissement et ses partenaires.

Un bilan sera établi régulièrement par la personne chargée de l'animation de cette expérimentation au niveau de la DRAAF, autorité académique pour l'enseignement agricole.

Les évaluations annuelles et terminale permettront de définir les modalités de transfert de l'expérimentation aux autres régions.

La seconde action pour l'ensemble des établissements :

Le partage des données relatives aux décrocheurs a une double finalité qui correspond à deux étapes différentes :

- Identification des élèves initialement inscrits dans l'enseignement agricole et sortis du système éducatif.

Les élèves qui sortent de l'enseignement agricole poursuivent, pour une partie significative d'entre eux, leur formation à l'Education nationale ou en apprentissage. Le croisement des données entre la DRAAF, le rectorat et le Conseil régional devrait permettre d'identifier les élèves sortis du système éducatif et ainsi de recentrer l'activité des établissements relative au suivi des décrocheurs. Cet échange devra se faire dans le respect des conditions

	<p>imposées par la CNIL.</p> <p>Remarque : une opération similaire pourra être faite pour aider le rectorat à repérer ses élèves sortis du système éducatif.</p> <p>- Amélioration de l'accompagnement des décrocheurs par le partage d'informations relatives aux décrocheurs avec les partenaires : missions locales, PAIO, pôles emploi. Dans le cadre du suivi des décrocheurs, l'établissement pourra être amené à contacter des partenaires afin de guider et d'identifier le parcours des décrocheurs.</p> <p><u>La troisième action :</u></p> <p>Dans le contexte actuel de la rénovation de la voie professionnelle, l'individualisation et le renforcement de l'alternance dans la mise en place des formations peuvent être perçues comme des leviers permettant de mieux répondre aux besoins des apprenants et limiter le décrochage.</p> <p>Ainsi, en complément de ce dispositif expérimental de – repérage partage accompagnement -, une attention particulière sera portée d'une part, sur <u>l'implication des maîtres de stage et d'apprentissage dans le suivi de l'apprenant</u> et d'autre part, sur la <u>mise en place d'outils d'individualisation</u>. Cela visera à confirmer que l'implication accrue des professionnels et l'individualisation des parcours sont des leviers pour améliorer la prévention et l'accompagnement du décrochage. <u>Les observations porteront en particulier sur la classe de seconde professionnelle afin de suivre l'impact de la rénovation pédagogique</u> (mise en place du baccalauréat professionnel en trois ans). Il s'agit de profiter de cette refonte pour installer de nouvelles pratiques pédagogiques qui contribuent à prévenir le décrochage scolaire.</p> <p>Les hypothèses formulées sont les suivantes :</p> <p>- Les maîtres de stage et/ou apprentissage sont des acteurs qui côtoient les élèves dans un cadre différent de celui de l'institution scolaire, ils peuvent être en mesure de détecter des « signaux précurseurs » de situations de décrochage. Par conséquent, un renforcement de leur implication dans les actions mises en oeuvre est un levier potentiel d'amélioration de la prévention et du suivi du décrochage scolaire</p> <p>- La mise en place de parcours individualisés et de démarches d'individualisation dans les établissements nécessite une réelle prise en compte du projet personnel et professionnel de l'élève ou de l'apprenti en lien étroit avec sa famille. Il s'agit d'assurer une prise en charge adaptée aux besoins du jeune dès son accueil dans l'établissement et jusqu'à 1 an après sa sortie de formation.</p> <p>Pour les équipes éducatives des établissements pilotes, il s'agira de mettre en place :</p> <p>En année 1 (pour quelques établissements des 3 régions pilotes) :</p> <p>- Un travail de concertation, implication du maître de stage /apprentissage et des parents, visant à les sensibiliser sur l'enjeu du décrochage, à mobiliser leur responsabilité aux côtés de l'Ecole, et à renforcer la collaboration pour favoriser davantage l'implication de tous les acteurs dans la prévention du décrochage scolaire ;</p> <p>Cette concertation prendra la forme de groupes de réflexion, avec des étapes de sensibilisation et d'échanges de pratiques pour repérer :</p> <p>- les constantes dans les signaux indicateurs de décrochage, - les manques et acquis dans la prise en compte du projet global de l'apprenant dans la construction d'un parcours individualisé.</p> <p>A partir des indicateurs de suivi ainsi repérés, le groupe, accompagné par le coordinateur régional du projet aura à charge la mise en place de procédures de suivi, d'outils, pour améliorer la sensibilisation des acteurs professionnels (maîtres de stage) et des parents à une approche globale du projet et de la situation de l'apprenant dans la construction de son parcours individualisé pour améliorer la prévention et le suivi du décrochage.</p>
--	--

	<p>Cette étape de concertation sera alimentée par l'organisation de séminaires de réflexion permettant de mettre en perspective des apports de la recherche en la matière ainsi que des pratiques dans d'autres systèmes éducatifs en France ou à l'étranger. Cette contribution sera animée par Eduter.</p> <p>Des actions de sensibilisation de l'ensemble des équipes éducatives sont prévues dans les établissements.</p> <p>En année 2,</p> <ul style="list-style-type: none"> - La création de ressources et d'outils permettant de former plus largement les maîtres de stages, les parents et les équipes des autres établissements des régions pilotes. - La mise en place de formations et d'actions de sensibilisation sera réalisée au niveau des 3 régions. - La capitalisation des méthodes et des premiers acquis afin de mener le travail d'analyse des conditions de transfert des expériences conduites dans les 3 régions et d'initier le transfert à l'ensemble des établissements d'enseignement agricole. <p>Un travail permettant de repérer et de rendre visibles les effets de la mise en place de parcours individualisés complètera cette approche : analyse de parcours individualisés, aide à l'émergence des projets professionnels et personnels, organisation d'un tutorat. Dans le cadre de l'expérimentation, l'entretien d'accueil ou d'entrée en formation et le positionnement seront développés pour prendre en compte cette dimension d'approche globale de l'apprenant à l'instar de ce qui se fait pour les apprentis notamment dans le cadre des entretiens de recrutement.</p> <p>Un travail spécifique de sensibilisation des équipes à la question de la motivation sera conduit à travers l'organisation d'un séminaire sur cette question, de courtes vidéos accessibles en ligne seront produites pour ensuite l'ensemble de la communauté éducative sur cette question des ressorts de la motivation.</p> <p>Les moyens accordés à cette expérimentation doivent permettre d'organiser une animation et un suivi local et régional, un appui méthodologique (aide à la mise en place d'entretiens, au positionnement, analyse de pratiques des relations formateurs /maîtres de stages,...) mais aussi de produire des outils et des ressources pour l'ensemble des acteurs de la communauté éducative au sens large.</p> <p>La capitalisation des méthodes, outils, freins et leviers constatés au cours de l'expérimentation sera réalisée tout au long du déroulement de l'action.</p> <p>Des bilans et des indicateurs de suivi permettront de mesurer les actions entreprises pour l'accompagnement des décrocheurs mais également quantifier les décrochages évités et une évaluation de l'expérimentation sera conduite.</p> <p>Outre les acteurs éducatifs internes à l'établissement, ces expérimentations associeront les fédérations de professionnels, les maîtres d'apprentissage, les associations de parent d'élèves.</p>
<p>En quoi le projet proposé présente-t-il une innovation par rapport aux politiques publiques existantes ?</p>	<p>L'innovation comprend plusieurs volets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le repérage des décrocheurs, - Le partage de l'information entre les partenaires dans l'objectif de vérifier si les décrocheurs ont une solution, - La mise en place de nouvelles procédures d'accompagnement pour prévenir le décrochage scolaire (approche globale du parcours individualisé)

	<p>de l'élève - concertation entre acteurs – mise en projet du passeport orientation de l'élève sur les 3 aspects insertion scolaire, professionnelle et sociale) -Transfert des acquis ou expériences de la formation par apprentissage vers la formation initiale scolaire.</p> <p>En ce qui concerne le volet « repérage » : à l'heure actuelle, il n'existe aucun outil qui permette de suivre un élève qui quitte le système éducatif. Pourtant, les acteurs de l'orientation sont nombreux sur le terrain, et une identification simplifiée des individus en rupture avec l'école permettrait de mieux les accompagner vers un nouveau projet.</p> <p>En ce qui concerne le volet « prévention du décrochage scolaire », il existe à l'heure actuelle des dispositifs qui sont expérimentés à une échelle locale, ces dispositifs sont souvent le fruit de la bonne volonté mais ne sont pas construits méthodologiquement et restent souvent liés une équipe sans capitalisation ni transfert envisageables même s'ils sont efficaces. L'intérêt de la mise en place d'un accompagnement national est de repérer en régions des initiatives qui donnent des résultats, d'aider les acteurs locaux à les formaliser et de travailler sur les conditions de leur généralisation.</p> <p>En ce qui concerne le volet accompagnement, l'organisation de l'alternance comme de l'individualisation reste très centrée sur la construction de la formation dans une perspective de projet professionnel, prenant souvent mal en compte les différentes dimensions qui déterminent le projet de l'individu.</p>
Modalités opérationnelles du projet	
Nature du projet	<p>Développement d'un outil du système d'information pour aider le repérage et le suivi des décrocheurs par l'établissement et entre les différents prescripteurs et opérateurs concernés. Amélioration de l'accompagnement des décrocheurs par une meilleure synergie des différents acteurs et un renforcement du suivi individualisé.</p>
Durée totale du projet (plan d'action prévisionnel à préciser en annexe)	Ce projet durera 2 années
Durée de l'expérimentation	L'expérimentation durera 18 mois avec une évaluation « ex-post » à 6 mois.
Public(s) cible(s), estimation du nombre de bénéficiaires potentiels	<p>Les décrocheurs constituent le public cible, ils sont de différentes natures :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les sortants de l'enseignement agricole (formation initiale scolaire et apprentissage) sans diplôme ou qualification en fin d'année scolaire. Pas d'estimation disponible à ce jour. - les élèves qui décrochent en cours d'année scolaire. Selon la remontée annuelle de notre système d'information, on estime à 2500 le nombre de sortants préparant un diplôme de niveau V entre les mois d'octobre et de janvier d'une même année scolaire, période concentrant la majorité des décrocheurs (4% des effectifs). - les diplômés de niveau V 7 mois après leur sortie. Une enquête expérimentale menée en 2009, à l'échelle nationale, permettra de repérer parmi les diplômés de niveau V « sans solution » 7 mois après leur diplôme. Le croisement avec les bases de données de l'Education Nationale et de l'apprentissage et les informations des missions locales (Parcours 3) permettrait de connaître précisément où sont les jeunes et combien sont restés sans solution ou accompagnement.

Territoire(s) d'expérimentation	L'expérimentation porte sur les régions PACA, Champagne-Ardenne et Rhône-Alpes dans lesquelles plusieurs acteurs politiques (rectorat /CIO/PAE/MGI, conseil régional, mission locale-PAIO, pôle emploi) sont déjà mobilisés sur cette problématique. Au delà des liens opérationnels avec ces partenaires, des liens institutionnels sont créés pour une synergie des différents projets.
Rôle et implication des parties prenantes / partenaires (détail en annexe) Le cas échéant, modalités de participation des bénéficiaires à l'expérimentation	Plusieurs acteurs sont identifiés : - les parties prenantes au sein de l'enseignement agricole : -les établissements repèrent et accompagnent les décrocheurs de l'enseignement agricole ; -la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (autorité académique) accompagne cette procédure et échange les données avec le rectorat et le conseil régional ; -la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche (DGER) et ses maîtrises d'œuvre mettent à disposition des établissements et de la DRAAF un outil de repérage des décrocheurs, de traçage des actions d'accompagnement, de bilan. -les partenaires de l'enseignement agricole : -le rectorat / CIO / PAE / MGI -mission locale – PAIO -pôle emploi -ONISEP – APECITA – APCA
Généralisation potentielle et conclusions attendues	
Conditions et forme d'une généralisation éventuelle	L'expérimentation menée dans les 3 régions permettra d'évaluer les conditions et les étapes de mise en œuvre du repérage et de l'accompagnement du décrochage qui doivent être réunies pour pouvoir entreprendre la généralisation de la démarche dans tous les établissements de l'enseignement agricole. L'institut Eduter a pour rôle de contribuer au Système National d'Appui mis en place par la DGER du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche pour répondre aux besoins de ses établissements. Dans le cadre de cette expérimentation, « Eduter Ingénierie » contribuera à accompagner les établissements partenaires dans la conception et la mise en œuvre de démarche favorisant l'individualisation mais également en travaillant sur les conditions de transfert et la capitalisation des résultats obtenus pour généraliser à l'ensemble des établissements. Outre un appui méthodologique apporté tout au long du projet (animation de réunions, analyse de pratiques, confrontation de l'expérimentation avec d'autres pratiques, expertise en matière de tutorat, d'accompagnement), il s'agira de produire des ressources et outils, testés durant l'expérimentation et diffusables plus largement lorsqu'ils seront stabilisés. Une communication sur l'expérimentation sera réalisée au niveau national.

<p>Conclusions attendues de l'expérimentation dans les politiques à destination de la jeunesse</p>	<p>Formaliser le plan de lutte contre le décrochage des jeunes en formation dans les établissements agricoles avec pour axes stratégiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer et développer la prévention du décrochage scolaire afin de réduire les taux de sorties durant les cycles de formation professionnelle, - Accroître les possibilités d'accès à un parcours qualifiant tout au long de l'année pour favoriser les retours en formation, - Créer un observatoire du décrochage des sorties sans qualification. <p>Participer à la réconciliation de ces jeunes avec l'Ecole.</p>
<p>Autre (/description générale du projet)</p>	

MODALITES D'EVALUATION DU PROJET

Objectif détaillé du projet	<p>Lutter contre le décrochage scolaire est un objectif politique mis en avant par le gouvernement. Or il est difficile, aux vues du système d'information actuel, d'estimer le nombre réel d'élèves sortis du système de l'enseignement agricole sans solutions (faute d'outil de suivi harmonisé entre établissements, faute de partage d'informations entre partenaires publics). De même, les établissements ne sont pas tous engagés dans un rôle d'accompagnement des décrocheurs une fois que ceux-ci ont quitté leurs murs.</p> <p>Le but de ce projet est donc de mieux repérer et de mieux accompagner les décrocheurs scolaires de l'Enseignement Agricole (EA) en partenariat avec les autres acteurs éducatifs (Education Nationale, Conseils Régionaux...). Il prévoit trois types d'actions :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) conception et mise en place d'un outil de suivi des décrocheurs dans l'enseignement agricole (public et privé) dans 3 régions pilotes 2) partage de l'information avec les partenaires (Education Nationale...) 3) conception d'une procédure et de mesures d'accompagnement des décrocheurs
Description du protocole d'évaluation retenu	<p>L'évaluation visera à estimer la pertinence et l'efficacité du projet au regard des besoins des acteurs de l'Enseignement Agricole (et des partenaires de l'EA) en terme de suivi et d'accompagnement des décrocheurs scolaires. En l'état actuel, il existe un besoin de mieux repérer, comptabiliser et suivre les jeunes sortis de l'EA – en partenariat avec les autres acteurs éducatifs, mais aussi un souhait de mettre en place une procédure d'accompagnement qui serait de la responsabilité des établissements. Nous allons voir si le dispositif mis en place dans les trois régions pilote répond aux besoins et contraintes des acteurs de l'EA (Chefs d'Etablissement, équipes éducatives, équipes des Services Régionaux de la Formation et du Développement et de la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche) pour mieux suivre et accompagner les décrocheurs, mais également pour mieux prévenir les sorties sans solution et faire baisser leur nombre, ce qui est un objectif politique plus global.</p> <p>L'évaluation se fera en 3 temps :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) conception de l'évaluation : discussion et validation de la méthodologie retenue avec l'instance d'évaluation. A partir de la reconstitution des objectifs du programme, choix des critères à évaluer et des indicateurs à récolter ; conception des outils de recueil de données (questionnaires/grilles d'entretien etc.). 2) Recueil de données : tout au long de la mise en œuvre du projet aura lieu un recueil de données. Un recueil de données sera aussi prévu quelques mois après la fin du projet afin d'en évaluer l'impact final. 3) Analyse des résultats et rédaction du rapport final, dont les conclusions seront portées par l'instance d'évaluation. <p>La méthodologie d'évaluation mêlera des méthodes quantitatives et qualitatives afin d'estimer les résultats du projet eu égard à ses objectifs et d'envisager les conditions de son éventuelle généralisation à l'ensemble du territoire.</p> <p>A ce stade, voici les méthodes que nous envisageons (susceptibles d'être modifiées suite à leur discussion en instance d'évaluation) :</p>

¹ Sous réserve de réussir à obtenir de telles données auprès du système d'appui à l'EA.

	<ul style="list-style-type: none"> • 2 questionnaires. Passation d'un premier questionnaire (concomitant au démarrage du projet) sur le repérage et l'accompagnement des décrocheurs scolaires auprès des directeurs d'établissements de l'enseignement agricole des régions pilotes et/ou des personnes référentes dans les établissements ; il sera comparé à un second questionnaire qui sera passé aux mêmes acteurs en fin de projet afin de mesurer d'éventuels changements. • 4 monographies d'études de cas sur la mise en place du dispositif de repérage et d'accompagnement dans 4 établissements de l'enseignement agricole des régions pilotes (visite sur place, entretiens avec la direction, des membres des équipes enseignantes et des élèves « décrocheurs » de cet établissement) ; les établissements seront visités en début de projet et à la fin du projet afin de constater d'éventuels changements. • Comparaison des données de suivi¹ sur le décrochage scolaire dans la région concernée avant, pendant et après le projet (et avec d'autres régions aux caractéristiques proches ainsi qu'au niveau national). Nous verrons ainsi si le projet a permis d'affiner le repérage des décrocheurs scolaires. • Entretiens avec des acteurs partenaires de la mise en place du dispositif dans les régions pilotes (EN, Conseil Régional, pôle emploi...) et des acteurs de 2 autres régions non pilote du projet (au sein des Services Régionaux de la Formation et du Développement).
Indicateurs quantitatifs pressentis	<p>En l'état actuel, nous n'avons pas encore constitué ni validé le référentiel d'évaluation. Nous pouvons tout de même penser que nous allons chercher à évaluer des critères comme par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La pertinence de l'outil de repérage produit au regard des autres modalités de repérage des décrocheurs scolaires et des besoins et contraintes des acteurs locaux • L'utilisabilité de l'outil (maniabilité, facilité etc.) pour les acteurs en charge de son utilisation • L'efficacité du dispositif pour améliorer le repérage et l'accompagnement des décrocheurs scolaires • La transférabilité du dispositif à un échelon national à l'issue de l'expérimentation <p>Pour évaluer ces critères, nous pourrions prélever des indicateurs sur (à titre d'exemple) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le nombre de décrocheurs scolaires repérés avant, pendant et après le projet (dans la région pilote et d'autres régions sans dispositif similaire, sous réserve d'obtenir de telles informations), ainsi que la présence d'informations sur leur devenir • Les besoins et contraintes exprimés par différents acteurs en terme de suivi du décrochage scolaire (et les outils déjà mis en place), les pratiques existant avant le projet • L'utilisation qui sera faite des dispositifs mis en place • La fluidité de l'échange d'informations avec les autres acteurs éducatifs (EN, CR...) • La mise en place d'une procédure d'accompagnement des décrocheurs identifiés et ses effets sur les bénéficiaires : y'a-t-il eu poursuite d'études ou insertion ? Les élèves ont-ils été contactés par les établissements puis écoutés et orientés vers d'autres partenaires ? Leur cas spécifique a-t-il été pris en compte ?

Indicateurs qualitatifs pressentis	Nous avons mêlé les deux types d'indicateurs dans la partie ci-dessus, sans distinction.
<p>L'évaluation comprend-elle la comparaison d'un groupe de bénéficiaires et d'un groupe témoin ?</p> <p>Le cas échéant, quelle est la taille des groupes ?</p> <p>Comment sont sélectionnés les bénéficiaires de l'expérimentation et le groupe témoin ?</p>	<p>Groupe témoin ?</p> <p>Etant donné la nature du projet, il est difficile de constituer un groupe test et un groupe témoin dans une même région.</p> <p>Nous allons, par contre, comparer les effets du dispositif sur les régions pilotes avec d'autres régions qui n'auront pas utilisé de tel dispositif. Nous le ferons en comparant les données de suivi des élèves de l'EA de différentes régions. Nous mènerons également des entretiens avec deux membres des SRFD dans deux régions ne disposant pas d'un tel dispositif, à titre de comparaison.</p> <p>Nous essaierons enfin d'identifier l'effet propre du dispositif mis en place dans les régions pilotes en comparant l'état des pratiques de repérage et d'accompagnement des décrocheurs AVANT le projet et APRES le projet.</p>
<p>L'équipe d'évaluation est-elle interne ou mobilisée en externe ?</p> <p>Décrire sommairement ses références dans le domaine de l'évaluation et la composition de l'équipe</p> <p>(+ CV du responsable d'équipe à joindre en annexe)</p>	<p>L'évaluation sera pilotée et réalisée par une équipe d'Eduter-recherche (AgroSup Dijon), distincte des porteurs du projet, à savoir 3 maîtres de conférences de l'Unité Propre « Développement professionnel et formation » (C. Tourmen, N. Droyer, S. Jakubowski), appuyés par Carinne Rossand de la cellule insertion d'Eduter (dirigée par M. Bargeot). Nous envisageons le recrutement d'un stagiaire d'un master en appui. Les membres de l'équipe d'évaluation allient des compétences en évaluation de programmes publics à une connaissance des problématiques liées au décrochage scolaire (C. Rossand supervise une étude sur la question en ce moment) et à l'organisation des établissements de l'EA (N. Droyer et S. Jakubowski travaillant sur cette thématique).</p> <p>Afin de garantir l'indépendance et l'utilité de l'évaluation est prévue la constitution d'une instance d'évaluation externe à Eduter, regroupant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Deux représentants de la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche du Ministère de l'Agriculture et de la pêche (MAP), • Le Recteur d'une Académie recoupant l'une des régions pilote ou son représentant, • Le Président du Conseil Régional d'une région pilote ou son représentant, • Le Directeur d'un pôle emploi d'une région pilote ou son représentant, • Trois représentants des Directions Régionales de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (Services Régionaux de la Formation et du Développement) des trois régions pilotes, • Un représentant du Conseil National de l'Enseignement Agricole privé (CNEAP), • Un représentant de l'Union Nationale des Maisons Familiales et Rurales (UNMFR), • Un chercheur spécialisé en sociologie du décrochage scolaire, • Un représentant du porteur de projet. <p>L'instance se réunira à 3 reprises au long de l'évaluation prévue sur 18 mois (1 réunion de cadrage en début d'évaluation, 1 réunion à mi parcours et 1 réunion de clôture).</p>

	<p>L'instance sera garante de la rigueur et de l'indépendance du jugement qui sera porté sur le projet. Elle interviendra aux étapes de choix de la méthodologie d'évaluation, de choix des critères et des indicateurs d'évaluation et de conception des outils de recueil de données (réunion 1), elle interviendra aux étapes de première analyse des données (réunion 2) et à l'étape finale de conclusions et de recommandations (réunion 3). Le jugement sera porté en son nom.</p>
--	---

BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET
(Détail à fournir en annexe)

BUDGET lié à l'élaboration et la mise en œuvre de l'EXPERIMENTATION

	CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
En 2009		190 634 €		190 634 €
En 2010 (le cas échéant)		413 800 €		413 800 €
En 2011 (le cas échéant)		0,00 €		0,00 €
Total		604 434,00 €		604 434,00 €
(dont subvention demandée auprès du HCJ / DJEPVA)				256 130,00 €

BUDGET lié à l'EVALUATION

	CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
En 2009		12 312 €		12 312 €
En 2010 (le cas échéant)		15768 €		15 768 €
En 2011 (le cas échéant)		0 €		0 €
Total		28 080,00 €		28 080,00 €
(dont subvention demandée auprès du HCJ / DJEPVA)				19 600€

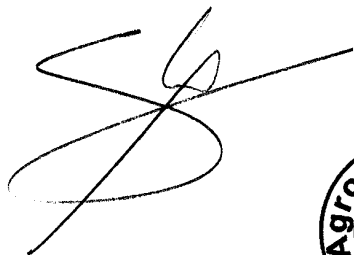
BUDGET GLOBAL

	CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
Total		632 514,00 €		632 514,00 €
(dont subvention demandée auprès du HCJ / DJEPVA)				275 730€

Fait à Dijon,
Le 12 juin 2009

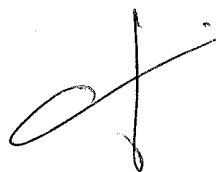
POUR LE PORTEUR DE PROJET

M. Gérard BOUCHOT
Directeur d'AgroSup Dijon



POUR L'EVALUATEUR

Monsieur Jean CHEVALDONNE
Directeur de l'Institut Eduter



ANNEXES

1 - PARTENAIRES DU PROJET (Le cas échéant)

Partenaire 1	
Nom	Rectorat/CIO/PAE/MGI
Rôle du partenaire dans le dispositif d'expérimentation	–Echanger des informations sur les décrocheurs issus respectivement des deux ministères –Participation (à définir) dans l'accompagnement des décrocheurs de l'enseignement agricole
Le cas échéant, co-financements accordés ou sollicités (préciser)	
Partenaire 2 (le cas échéant)	
Nom	Mission locale - PAIO
Rôle du partenaire dans le dispositif d'expérimentation	–Echanger des informations sur les décrocheurs reçus par la mission locale - PAIO –Participation (à définir) dans l'accompagnement des décrocheurs de l'enseignement agricole
Le cas échéant, co-financements accordés ou sollicités (préciser)	
Partenaire 3 (le cas échéant)	
Nom	Pôle emploi
Rôle du partenaire dans le dispositif d'expérimentation	–Echanger des informations sur les décrocheurs reçus par le Pôle emploi –Participation (à définir) dans l'accompagnement des décrocheurs de l'enseignement agricole
Le cas échéant, co-financements accordés ou sollicités (préciser)	
...	

2 - CALENDRIER PREVISIONNEL

2009	<p>Pour l'expérimentation –Analyse du système d'information pour définir les spécifications et le calendrier de mise en place d'un outil de repérage et de suivi des décrocheurs –Définition de procédures pour l'accompagnement des décrocheurs –Animation auprès des établissements pour développer l'accompagnement des décrocheurs en cours de cycle</p> <p>Pour l'évaluation Création de l'instance d'évaluation et réunion 1 + première visite sur les 4 sites + entretiens avec des partenaires + premier questionnaire dans les régions pilotes + recueil de données de suivi des décrocheurs</p>
2010	<p>Pour l'expérimentation –Développement de l'outil et accompagnement de son utilisation –Repérage, suivi et accompagnement du décrochage à la rentrée 2010 –Animation par le SRFD et échange avec les partenaires</p> <p>Pour l'évaluation Réunions 2 et 3 de l'instance d'évaluation + recueil de données de suivi des décrocheurs + seconde visite sur le terrain + second questionnaire dans les régions pilotes + rédaction du rapport final.</p>

3 - REFERENCES

CV du responsable de projet

Estelle VEULLEROT DUBOIS

AgroSup Dijon
Unité Eduter Ingénierie
26, boulevard Petitjean
BP87999
21079 DIJON CEDEX
03.80.77.29.17
estelle.veullerot@educagri.fr

Née le 11 Février 1969

Ingénieur d'études.

Expériences Professionnelles

De 2006 à aujourd'hui : Chargée d'ingénierie

- *Chef de projet « apprentissage et alternance »*

Coordination ou participation à des études autour de la pédagogie de l'alternance, de l'évaluation en situation professionnelle, de l'individualisation

Montage de formation sur la pédagogie de l'alternance

- *Chef de projet « Certificat phytosanitaire » pour le compte de la DGER*

Montage du dispositif de la rédaction des référentiels de formation, à la mise en place du dispositif de positionnement, définition des équivalences, habilitation des centres)

- *Intervenant-conseil*

Accompagnement d'équipes de direction autour de la mise en place de projet d'établissement, de la dynamique des équipes, ...

- *Responsable de la ligne éditoriale*

Co-production d'émissions de télévision avec TFS – AFPA, diffusées sur la chaîne Demain ! et sur le site tfs.fr

De 2001 à 2006 : Enseignante en Economie Gestion - Enseignement Agricole

De 1996 à 2001 : Attachée de Communication

2000-2001 : Domaine Chantal Lescure – Nuits Saint Georges

2000 : Bureau Interprofessionnel des Vins De Bourgogne- Beaune

1996 : C&S Conseils – conseil en communication publique. Paris

Connaissances particulières

Langues :

ANGLAIS : courant. (Nombreux séjours au Royaume-Uni, 1 an aux USA : TOEFL :629 points)

ESPAGNOL : bilingue. (6 mois à Madrid, 1 an à St Jacques de Compostelle).

Formation

2005 Concours PLPA SESG option Gestion des entreprises.

1998-99 Master "Connaissance et Commerce International des Vins" (CES CCIV)
(CFPPA de Beaune/ENESAD).

1993-94 Doctorado de Derecho político à l'Université de Saint-Jacques de Compostelle
(Espagne).

1991 D.E.A de Droit Public (Université de Bourgogne).

1990 Maîtrise en Droit Public. (Université de Bourgogne).

Programme Erasmus : 6 mois à l'Université Complutense de Madrid.

CV du responsable de l'évaluation

Claire TOURMEN

Adresse professionnelle :
AgroSup Dijon (ex Enesad)
26 Bd du Dr Petit Jean
BP 87999
21079 Dijon Cedex, France
03 80 77 23 28
claire.tourmen@educagri.fr

Coordonnées personnelles :
48 rue Verrerie
21000 Dijon
03 80 28 52 74
Née le 19/03/1978

Chercheuse en sciences de l'éducation

Claire Tourmen, 31 ans, est maître de conférences en sciences de l'éducation au sein d'AgroSup Dijon. Elle a réalisé une thèse sur Les compétences des évaluateurs. Le cas des évaluateurs de politiques publiques (2007) et plusieurs recherches et publications sur les activités d'évaluation (2005, 2006, 2008, 2009 a et b). Elle donne aussi des enseignements sur l'évaluation des politiques publiques (Master IEP- Lyon II), l'évaluation des formations (Eduter, PRIM Bourgogne) et l'évaluation des compétences (Master IAFPNT et Licence Professionnelle formateurs en milieux professionnels, Université de Bourgogne)

Lors de la réalisation de sa thèse en convention Cifre au sein du cabinet de conseil Eureval (Lyon), elle a participé à la réalisation de plusieurs évaluations pour la Commission Européenne, les Conseils Régionaux de Picardie, de Rhône-Alpes et du Nord-Pas de Calais, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon, le Fasild etc.

Elle est experte en évaluation auprès du Conseil Régional de la Région Rhône-Alpes et participe actuellement à un comité de pilotage d'évaluation pour l'Agence de l'Eau Seine-Normandie. Elle est également membre actif de la Société Française d'Evaluation (SFE), de l'ADMEE (Association pour le Développement des Méthodologies d'Evaluation en Education) et a développé une culture nord-américaine de l'évaluation lors d'un stage au Québec (2005) et par la participation aux deux derniers colloques de l'American Evaluation Association (AEA). Elle vient de publier dans leur revue (2009 a).

Elle a par ailleurs développé une autre spécialisation sur l'analyse du travail en vue de la formation, ou didactique professionnelle, dans laquelle elle a réalisé plusieurs recherches (2007, 2009 c, d et e) et dans laquelle elle donne aussi des enseignements. Elle s'est centrée sur l'analyse d'activités complexes comme celle des évaluateurs, des dirigeants, des doctorants et des formateurs. Elle est membre du bureau de l'association Recherches et Pratiques en Didactique Professionnelle (RPDP, www.didactiqueprofessionnelle.com) et membre du comité de rédaction de la revue Travail et Apprentissages pour laquelle elle réalise des expertises. Elle dirige actuellement le comité d'organisation du colloque de l'association (sur le thème de « l'expérience ») prévu du 2 au 4 décembre 2009 à Dijon.

Claire Tourmen a un doctorat en sciences de l'éducation (Université Grenoble II) et un DESS en ingénierie de formation. Elle a aussi une maîtrise en science politique et une maîtrise en philosophie (Université Paris I Sorbonne). Ses langues de travail sont le français et l'anglais.

Publications

Tourmen, C. (2009 a) Evaluators' Decision Making: Between Theory, Practice and Experience. American Journal of Evaluation, 30-1, 7-30.

Tourmen, C. (2009 b, sous presse). L'activité évaluative et la construction progressive du jugement. Dossiers de la recherche en éducation.

Tourmen, C. et Prevost H. (dir) (2009 c, sous presse). Etre formateur aujourd'hui ? Dijon : Editions Raison et Passions.

Tourmen, C. (2009 d, sous presse). Les jurys de VAE : un processus de référentialisation continue. In MAYEN, P. (dir) Recherches sur la validation des acquis de l'expérience, Dijon : Editions Raison et

Passions.

Mayen, P., Tourmen, C. (2009 e, sous presse). Les jurys de VAE ont-ils quelque chose à apprendre ? In Savoyant, A. et Mayen, P. (dir.). Entre méconnaissance et reconnaissance de l'expérience en VAE, Cereq.

Tourmen, C. (2008). L'évaluation : une production de jugements située. Formation-Emploi, 194, 53-63.

Tourmen, C. (2007). Activité, poste, fonction, métier, profession : quelques pistes de clarification et de réflexion. Santé Publique, janvier-février 2007, 15-20.

Tourmen, C., Figari, G. (2006). La référentialisation : une façon de modéliser l'évaluation de programme, entre théorie et pratique. Vers une comparaison des approches en France et au Québec. Mesure et Evaluation en Education, 29-3, 5-25.

Tourmen, C., Toulemonde, J. (2005). Comment former à évaluer ? Quelques apports de la didactique professionnelle. Education Permanente, n°165, 87-99 .

Missions d'évaluation

Commission Européenne (DG Education) : étude sur les facteurs de durabilité des projets de coopération internationale universitaire Tempus et USA/Canada. Réalisation d'analyses documentaires et d'études de cas dans les pays de l'Est, animation de focus groups, rédaction d'un guide à destination de la Commission et des managers de projet. (Eureval, 2005)

Conseil Régional de Picardie : évaluation de la politique régionale d'assurance qualité à destination des organismes de formation. Réalisation d'entretiens, d'audits et d'enquêtes téléphoniques (Eureval, 2004).

Conseil Régional de Rhône-Alpes : évaluation de la politique régionale en faveur de l'innovation technologique (Agences technologiques). Réalisation d'études de terrain (Eureval, 2004).

ESEN (Ecole Supérieure de l'Education Nationale) : formation de cadres de l'Education Nationale à l'évaluation du système scolaire et à l'audit participatif d'établissements (Equipe universitaire, 2004 – 2005).

Commission Européenne, EUROPAID : participation à la conception d'un guide d'évaluation informatique en 3 langues, à destination des unités d'évaluation d'EuropAid (Eureval, 2002-2003).

Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon : mission d'assistance à l'évaluation dans le cadre d'un projet Leonardo portant sur le développement des compétences des formateurs en E-Learning (Eureval, 2003-2005).

Conseil Régional de Nord-Pas de Calais : organisation et évaluation de sessions de formation internes à l'évaluation de politiques publiques, dispensées par Eureval (Eureval, 2002-2004).

FASILD (anciennement Fonds d'Action Sociale): évaluation nationale des actions de formation financées par le FASILD : études de cas, entretiens et étude d'impact (Eureval, 2002).

Références de l'équipe d'évaluation

L'évaluation sera pilotée et réalisée par des enseignants-chercheurs de l'Unité Propre « Développement professionnel et formation » d'AgroSup Dijon. Ils mènent des recherches sur les relations entre travail, apprentissages professionnels et formation. Leurs objets privilégiés portent sur les conditions organisationnelles et psychologiques des processus d'apprentissage et de développement des compétences.

L'équipe comprendra deux chercheurs compétents en évaluation (Claire Tourmen, Nathalie Droyer) et un sociologue des organisations (Sébastien Jakubowski). Sera associée Carine Rossand, de la cellule insertion d'AgroSup Dijon (dirigée par M. Bargeot), qui réalise chaque année les enquêtes quantitatives sur l'insertion des jeunes de l'Enseignement Agricole et a déjà réalisé une enquête sur le décrochage scolaire dans l'enseignement agricole.

4 - BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET EN 2009

EXPERIMENTATION 2009

CHARGES	MONTANT EN EUROS	PRODUITS	MONTANT EN EUROS
60 - Achat	8 384	70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	
61 - Services extérieurs	5 000	74- Subventions d'exploitation	138 184
62 - Autres services extérieurs		Etat: MAP	
63 - Impôts et taxes		Région(s):	
		Département(s):	
		Commune(s):	
64- Charges de personnel	177 250	Organismes sociaux (à détailler):	
Rémunération du personnel existant (2,86 ETP)	161 303	Fonds européens	
Recrutement de personnel (0,33 ETP)	10 800	CNASEA (emplois aidés)	
Charges sociales	5 147	Autres recettes <i>SUBVENTION HCJ/DJEPVA</i>	52 450
Autres charges de personnel		75 - Autres produits de gestion courante	
65- Autres charges de gestion courante		Dont cotisations	
66- Charges financières		76 - Produits financiers	
67- Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68- Dotation aux amortissements (provision pour renouvellement)		78 – Reprises sur amortissements et provisions	
TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES		79 - transfert de charges	
86- Emplois des contributions volontaires en nature		TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS	
Secours en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Bénévolat	
Personnel bénévole		Prestations en nature	
		Dons en nature	
TOTAL DES CHARGES	190 634 €	TOTAL DES PRODUITS	190 634 €

EVALUATION 2009

CHARGES	MONTANT EN EUROS	PRODUITS	MONTANT EN EUROS
60 – Achat (frais de mission, petit matériel, reprographie)	912	70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	
61 - Services extérieurs	500	74- Subventions d'exploitation	4112
62 - Autres services extérieurs	4500	Etat: MAP	
63 - Impôts et taxes		Région(s):	
64- Charges de personnel		Département(s):	
Rémunération du personnel existant (à détailler)	4541	Commune(s):	
Recrutement de personnel (à détailler)		Organismes sociaux (à détailler):	
Charges sociales	1859	Fonds européens	
Autres charges de personnel		CNASEA (emplois aidés)	
65- Autres charges de gestion courante		Autres recettes (précisez) <i>SUBVENTION HCJ/DJEPVA</i>	8 200
66- Charges financières		75 - Autres produits de gestion courante	
67- Charges exceptionnelles		Dont cotisations	
68- Dotation aux amortissements (provision pour renouvellement)		76 - Produits financiers	
TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES		77 - Produits exceptionnels	
86- Emplois des contributions volontaires en nature		78 – Reprises sur amortissements et provisions	
Secours en nature		79 - transfert de charges	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS	
Personnel bénévole		87 - Contributions volontaires en nature	
TOTAL DES CHARGES	12 312€	Bénévolat	
		Prestations en nature	
		Dons en nature	
		TOTAL DES PRODUITS	12 312 €

BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET EN 2010 (le cas échéant)

EXPERIMENTATION 2010

CHARGES	MONTANT EN EUROS	PRODUITS	MONTANT EN EUROS
60 - Achat	21 280	70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	
61 - Services extérieurs		74- Subventions d'exploitation	210 120
62 - Autres services extérieurs	11 000	Etat: MAP	
63 - Impôts et taxes		Région(s):	
		Département(s):	
		Commune(s):	
64- Charges de personnel	381 520	Organismes sociaux (à détailler):	
Rémunération du personnel existant (5,98ETP)	345 441	Fonds européens	
Recrutement de personnel (1 ETP)	25 000	CNASEA (emplois aidés)	203 680
Charges sociales	11 079	Autres recettes <i>SUBVENTION HCJ/DJEPVA</i>	
Autres charges de personnel		75 - Autres produits de gestion courante	
65- Autres charges de gestion courante		Dont cotisations	
66- Charges financières		76 - Produits financiers	
67- Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68- Dotation aux amortissements (provision pour renouvellement)		78 – Reprises sur amortissements et provisions	
TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES		79 - transfert de charges	
86- Emplois des contributions volontaires en nature		TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS	
Secours en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Bénévolat	
Personnel bénévole		Prestations en nature	
		Dons en nature	
TOTAL DES CHARGES	413 800 €	TOTAL DES PRODUITS	413 800€

EVALUATION 2010

CHARGES	MONTANT EN EUROS	PRODUITS	MONTANT EN EUROS
60 – Achat (frais de mission, petit matériel, reprographie)	1168	70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	
61 - Services extérieurs	500	74- Subventions d'exploitation	4 368
62 - Autres services extérieurs	4500	Etat: MAP	
63 - Impôts et taxes		Région(s):	
64- Charges de personnel	6812	Département(s):	
Rémunération du personnel existant (à détailler)	2788	Commune(s):	
Recrutement de personnel (à détailler)		Organismes sociaux (à détailler):	
Charges sociales		Fonds européens	
Autres charges de personnel		CNASEA (emplois aidés)	
65- Autres charges de gestion courante		Autres recettes <i>SUBVENTION HCJ/DJEPVA</i>	11 400
66- Charges financières		75 - Autres produits de gestion courante	
67- Charges exceptionnelles		Dont cotisations	
68- Dotation aux amortissements (provision pour renouvellement)		76 - Produits financiers	
TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES		77 - Produits exceptionnels	
86- Emplois des contributions volontaires en nature		78 – Reprises sur amortissements et provisions	
Secours en nature		79 - transfert de charges	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS	
Personnel bénévole		87 - Contributions volontaires en nature	
		Bénévolat	
		Prestations en nature	
		Dons en nature	
TOTAL DES CHARGES	15 768 €	TOTAL DES PRODUITS	15 768,00 €

